



La Parole du Rav Brand

« Voici l'histoire d'un homme pieux. La clôture de son jardin s'ébrécha le jour du Chabbat, et il décida de la colmater après Chabbat. Puis il se souvint qu'à présent c'était Chabbat, et regretta d'y avoir pensé durant Chabbat. Pour obtenir le pardon, il décida de ne jamais la boucher. Par miracle, un *Tzlaf* (câprier épineux) y poussa et obtura la brèche ; le câprier donna à cet homme et à toute sa famille une *Parnassa* » (*Chabbat* 150b).

Cet homme est qualifié de « pieux », car il respecte le Chabbat plus que la *Halakha* minimale ne l'exige. Le jour de Chabbat, il est défendu de parler de projets interdits, mais il n'est pas défendu d'y penser. Mais le pieux était *ma'hmir*, il respectait la loi au-delà de l'obligation.

Pourquoi la Guemara précise-t-elle le genre d'arbre qui poussa : le câprier épineux ? C'est un arbre hors pair, robuste et difficile à éliminer. Il donne plusieurs produits comestibles : *Evyonot*, *Tmarot* et *Kaphrissin* (*Berakhot* 36a) des câpres, des câprons, des feuilles et des écorces. Ils mûrissent l'un après l'autre, jour après jour (*Chabbat* 30b).

« Trois choses *azim*, dures et coriaces, existent dans le monde : les juifs parmi les nations, le chien parmi les animaux domestiques et le coq parmi les oiseaux ; certains ajoutent le câprier parmi les arbres » (*Beitsa* 25b). Bien que le monde entier nous reproche d'avoir tort, nous autres juifs nous préservons, contre vents et marées, nos convictions. Nous osons penser et agir différemment de tous, en cachette et en public.

Durant la traversée du désert, un homme craignant D.ieu se distingua des autres : il osa ramasser du bois devant des témoins, et il fut lapidé ! Comment un homme religieux pouvait-il faire une telle chose ? En réalité, il avait observé avec quelle insolence certains doutaient des paroles de Moché, et foulaient aux pieds les ordres divins. Ils laissaient de la manne pour lendemain, et transgressaient le Chabbat en allant la chercher, en sortant dans la rue avec un sac en main ! Il se dit : si personne durant la vie de Moché ne transgresse le Chabbat devant des témoins, les juifs ne sauront pas qu'il faut appliquer la condamnation à mort à la lettre. Je transgresserai le Chabbat et je serai lapidé, et les juifs respecteront dorénavant le Chabbat (Voir le dernier feuillet de Shalshélet, *Noa'h*). Cet homme a osé : il est *az* ! Il possède la particularité attribuée au peuple juif.

La Torah cite un homme mort dans le désert pour son propre péché, et non à cause d'une faute de la communauté entière : *Tselof'had* (*Bamidbar* 27,1-6). Selon Rabbi Akiva, c'est *Tselof'had* qui ramassa du bois (*Chabbat* 96). Selon le *Arizal*, l'homme pieux qui ne voulait pas boucher sa clôture était un *Guilgoul*, une réincarnation de *Tselof'had*. Pour réparer sa faute d'avoir offensé si gravement le Chabbat, il respectait à présent le Chabbat plus que l'obligation. Nous comprenons alors pourquoi c'est justement un câprier qui poussa ; *Tselof'had*, un arbre de *Tselaf*, et 'had, piquant. La *Parnassa* en question signifie qu'il avait obtenu le pardon pour son péché.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

(parmi eux Sédém). Ces derniers perdent et Lot est prisonnier. Avraham va ensuite l'emporter contre les 4 rois et récupérer les prisonniers et les richesses. Malki Tsédek roi de Chalem (Chem le fils de Noa'h selon le Midrach) bénit Avraham.

Montée 5 : Avraham donna une part du butin à ses 318 "soldats" et rendit le reste au roi de Sédém. Hachem promet à Avraham une grande descendance.

Montée 6 : Hachem établit avec Avraham la fameuse alliance de "ben habétarim". Il lui annonce également l'exil égyptien. Avraham se marie avec Hagar, elle tombe enceinte puis commença à prendre Sarah de haut. Sarah la renvoya. L'ange la rencontra et la bénit. Ichmaël naquit. Avram s'appelle dorénavant Avraham.

Montée 7 : Hachem ordonne à Avraham de faire la Mila à 99 ans. Il lui énonce les différentes lois concernant cette Mitsva. Avraham s'exécute et fait la Mila à toute sa maison.

Montée 1 : Avraham quitte 'Haran pour aller en terre de Kénaan sous l'ordre d'Hachem. Arrivé en Israël, le pays est frappé de famine, il descend donc en Egypte. Il passe un pacte avec Sarah, comme quoi elle est sa sœur.

Montée 2 : Sarah est prise par Paro. Ce dernier ainsi que son palais sont frappés par un ange sous l'ordre de Sarah. Paro réprimande Avraham pour son mensonge et il est raccompagné vers la sortie. Avraham s'installe dans le Sud d'Israël. Il retourne vers Beth Kel, enrichi.

Montée 3 : Lot permit à ses bergers de se servir dans les champs des Kénaanéens, puisqu'il était l'héritier d'Avraham et que la terre lui sera donnée. Ce "vol" provoque la séparation. Lot choisit de s'installer à Sédém. Hachem demande à Avraham de marcher dans la terre de Kénaan car elle lui sera donnée.

Montée 4 : La guerre éclate entre les 4 rois et les 5 rois

Enigme 1 : Quel Korban était approché au Beth Hamikdash sans Chehita, ni Melika?

Enigme 2 : Trois cyclistes démarrent ensemble le tour d'un vélodrome.

En supposant qu'ils roulent chacun à une allure constante, le premier cycliste fait un tour du vélodrome en 1 min 12 s. Le deuxième y arrive en 1 min 15 s quant au troisième cycliste, il le fait en 1 min 20 s. Au bout de combien de temps les cyclistes franchissent-ils ensemble la ligne d'arrivée ?



Enigmes



1) Rachi interprète l'expression «Lekh Lékh» en « léhanatekha outovatekha ».

Que vient nous enseigner Rachi à travers cette interprétation ?

2) Rachi commente à propos de la déclaration qu'Avraham fit à Sarah à l'approche de leur arrivée en Égypte : « lémaane yitav li baavourekh : "iténou li matanote" » (que les Égyptiens me donnent des cadeaux).

Comment Avraham peut-il vouloir obtenir (grâce à Sarah) des cadeaux, alors que nos Sages enseignent : « Soné matanote yi'hyé » ?

3) Il est écrit (14-4) : « Durant 12 années, ils servaient Kédorlaomer ». À propos de ces termes, le Midrach Pliya enseigne :

- a. « Tsadikim eine okhlime éla mine haguezel »
- b. « Véeine okhlime éla mine hamévouchal »
- c. « Véomrime Kédorlaomer ».

Comment saisir ce Midrach fort étonnant ? Quels enseignements dissimule-t-il à travers ces mots ?

4) Il est écrit (15-12) : « Véhiné eima 'hachékha guédola nofélet alav ». Pour quelle raison, une «grande frayeur» tomba sur Avraham ?

5) Pour quelle raison Hachem changea le nom de notre 1er et 3ème patriarche (Avram devint Avraham et Yaacov devint Israël) alors que le nom de Yits'hak ne fut pas changé ?

Yaacov Guetta

A partir de quand passe-t-on à Barekh Alénou ?

En ISRAËL, on commence à demander la pluie à partir du 7 'Hechvan, tandis qu'en dehors d'Israël, la plupart des communautés commencent à partir du 4/5 décembre.

A) Comment devrait alors procéder une personne non-résidente d'Israël mais qui séjourne là-bas entre le 7 'Hechvan et le 4/5 décembre ?

Il existe différentes opinions :

- Selon le **Péri 'Hadach**: On suit le pays d'origine c'est-à-dire que l'on poursuivra "**Barekhénou**" sans mentionner la demande de la pluie (à moins que l'on désire s'installer en Israël pour une durée de plus d'un an).

- Selon le **'Hida**: On suit la coutume de l'endroit visité à savoir "**Barekh Alénou**" (La coutume Ashkénaze est de rajouter simplement "Véténe Tal Oumatar Livrakha").

Le minhag général est de suivre cette dernière opinion. notre retour à notre pays d'origine, on cessera donc de demander la pluie.

Certains recommandent tout de même de continuer à dire "Véten Tal Oumatar Livrakha" dans la bénédiction de Choméa Téfila (avant de réciter "Ki Ata Choméâ ..."). En cas d'oubli, on ne recommencera pas [*Halakha Beroura 117,9; Piské Tchouvot 117,3*].

B) En ce qui concerne le cas d'un israélien qui va en dehors d'Israël :

Si le 7 'Hechvan il était encore en Israël et qu'il a donc déjà commencé à demander la pluie, il poursuivra alors ainsi même en dehors d'Israël (mais s'il officie, il récitera lors de la 'Hazara "Barékhnou").

Cependant, si le voyage a eu lieu avant le 7 'Hechvan, il intercalera alors la demande de la pluie uniquement dans la bénédiction de "**Choméâ Tefila**", c'est-à-dire que l'on ajoutera "**Véténe Tal Oumatar Livrakha**" juste avant de dire "Ki Ata Choméâ..."

En cas d'oubli, on ne recommencera pas [*Halakha Beroura 117,8 ; Piské Tchouvot 117,3*].

David Cohen

Réponses n°311 Noa'h

Enigme 1: Il est écrit dans le Choulhan Aroukh (OH 344,1), que celui qui se trouve dans le désert et ne sait pas quand tombe Chabbat, tous les jours de la semaine sont pour lui un "Safek Chabbat". Il ne pourra faire aucune Melakha, sauf celles qui sont de l'ordre de "Pikouah Nefech" (pour sa survie). Si un fils lui né, il est certain qu'il pourra lui faire la Mila le 8ème jour (La mila en son temps repousse Chabbat). Cependant, s'il ne lui a pas fait la Mila le 8ème jour, il ne pourra plus jamais lui faire, car tous les jours sont un doute si c'est Chabbat, et une Mila qui n'est pas en son temps ne repousse pas le Chabbat.

Enigme 2: En toute logique, s'il n'y a que 2 coiffeurs dans la ville. Les deux propriétaires des salons sont amenés à se coiffer mutuellement chez l'un et l'autre. Dans ce cas, la coupe parfaite du coiffeur à droite a été faite par le coiffeur à gauche et si ce dernier a une si vieille coupe, c'est parce qu'il est le seul de la ville à faire les meilleures coupes.

La Routh De Naomie

Chapitre 4

Voilà déjà plusieurs semaines que nous avons relaté en détail la nuit décisive où Routh, suivant les conseils de sa belle-mère, Naomie, rejoignit Boaz, Juge de la génération. Elle avait bon espoir que ce dernier accepte de la prendre pour épouse, étant unie précédemment à son cousin. Naturellement, elle prit bien soin d'agir le plus discrètement possible, évitant ainsi de passer pour une femme aux mœurs légères. De ce fait, elle attendit de pénétrer dans la grange de Boaz avant de s'apprêter et se parfumer. Elle la quitta également peu avant l'aube, au moment où la plupart des gens dorment encore, de façon à ne pas être surpris en train de quitter la demeure de Boaz. On peut néanmoins se demander pourquoi Routh

passa toute la nuit chez Boaz alors que celui-ci lui avait déclaré qu'ils étaient obligés d'attendre le lendemain pour consulter son oncle. N'aurait-il pas été préférable qu'elle rejoigne subrepticement sa belle-mère en pleine nuit ? Non seulement elle évitait de se faire repérer, mais elle épargnait également à Boaz d'éventuelles tentations. Pour résoudre cette difficulté, Rachi explique que Boaz avait bien senti le scepticisme de Routh. En conséquence de quoi, il lui proposa de rester à ses côtés, afin de lui prouver qu'il tiendrait parole et qu'il n'avait pas l'intention de se défilier. Il lui remit même six grains d'orge avant de la laisser repartir. La Guemara explique (Sanhédrin 93a) que Boaz put entrapercevoir lors d'une vision prophétique six des descendants de Routh : le roi David, Daniel, Hanania, Michael, Azaria et le Machiah. Chacun d'entre eux disposait de six qualités majeures. Il n'était donc pas question de Tsédaka lorsque Boaz

Jeu de mots

Yéhochoua et les béné Israël ont frappé la ville de Ay. (Voir Yéhochoua chapitre 8)

Devinettes

- 1) Qui, à l'époque d'Avraham, s'attela à la conquête d'Israel ? (Rachi, 12-6)
- 2) D'où voit-on dans la paracha la pudeur d'Avraham et de Sarah ? (Rachi, 12-11)
- 3) Pourquoi une dispute a-t-elle éclaté entre les bergers de Lot et ceux d'Avraham ? (Rachi, 13-7)
- 4) « Le rescapé vint ». Qui est ce rescapé et de quoi était-il rescapé ? (Rachi, 14-13)
- 5) « Il les poursuivit jusqu'à Dan ». Pourquoi jusqu'à Dan ? (Rachi, 14-14)
- 6) Quelle différence y a-t-il lorsque la Torah dit « a'har » et « a'haré » (après) ? (Rachi, 15-1)

Réponses aux questions

- 1) Il est rapporté dans Kidouchin (39b) : « skhar mitsva béhayé alma lékha ». Cependant, Hachem nous récompense malgré tout ici-bas pour chaque déplacement effectué pour accomplir une mitsva (« skhar halikha et skhar pessiyote ika » : On est récompensé pour chaque pas nous menant vers la Mitsva). Hachem ordonne à Avraham : « Pars de ton pays et sache qu'en te soumettant à cette mitsva, tu profiteras d'ores et déjà dans ce monde (léhanatekha) d'une récompense pour chaque pas que tu feras vers la terre dans laquelle "je me montrerais à toi" » ("acher arékha"). (Séfer "Guinat Egoz" mistanislave).
- 2) En vérité, Avraham ne voulait pas de cadeaux, il désirait plutôt que les Égyptiens les lui proposent et qu'il soit donc soumis à cette épreuve de les accepter, et qu'il ait alors la force de ne pas les accepter, afin qu'à travers ce refus, il puisse mériter une longue vie pour servir Hachem ! (Rabbi Baroukh Chimerson, Roch Yéchiva de Téchivine).
- 3) Chacune des 3 parties de ce Midrach Pliya peut être saisie à travers le message contenu dans les Rachei Tévat de leurs derniers mots :
 - a. L'acronyme de guezel est « game (guimel) zou (zayin) létova (lamed) ! Les Tsadikim « okhlime » (mangent, se nourrissent) durant leur vie du principe leur enseignant : « ça aussi (game), c'est-à-dire que ce qui peut paraître mauvais, ("zo":ceci) est pour le bien (létova) !
 - b. Celui du mot « mévouchal » est « mistapek (même) béma (beit) chéyech (chine) lo (lamed) ». Les Tsadikim "okhlime" (mangent) en se satisfaisant et en se suffisant de ce qu'ils ont (même si Hachem leur a accordé peu).
 - c. Celui du nom « Kédorlaomer » est « kol (kouf) mane (même) déavid (dalet) ra'hamana (reich) létav (lamed) avid (ayin). À l'instar de Rabbi Akiva, les Tsadikim « omrime » (disent) : « Tout ce que Hachem fait est toujours pour le bien » ! (Rabbi Yaacov Chimchon Michiftoka, "Vilaket Moché").
- 4) Car Hachem lui montra le jugement (et les rigueurs du Guéhinom). (Yalkout Réouvéni , paracha de Lekh Lékhha, ote 118 au nom du Assara Maamarot, Rabbi Ména'hém Eleazar Mipano).
- 5) Du fait que ce sont les pères du 1er et 3ème patriarches, qui donnèrent à ces derniers leur nom (Téra'h à Avram et Yits'hak à Yaacov), alors que Yits'hak mérita d'être nommé par Hachem Lui-même. (Yérouchalmi, bérakhot , Pérek 1, Halakha 6)

A la rencontre de notre histoire

L'affaire de Rhodes (1840)

Les accusations de crime rituel contre les Juifs trouvent leur origine en Angleterre, en 1144, avec le cas de Guillaume de Norwich. L'idée que les Juifs utiliseraient le sang d'enfants chrétiens pour préparer les matsot de Pessa'h devient un classique de l'antisémitisme chrétien du Moyen Âge et on en dénombre pas moins de 150 cas. Avec le développement de procédures légales plus standardisées concernant les preuves dans les affaires juridiques, le nombre de cas tend à diminuer et seules quelques accusations de crimes rituels sont reprises par les cours de justice européennes après 1772. Néanmoins, des accusations ponctuelles ressurgissent jusqu'au XIXe siècle, parmi lesquelles l'affaire de Rhodes. Une accusation de crime rituel contre les Juifs de

Rhodes voit le jour, en 1840, dans cette île du Dodécanèse alors sous domination ottomane, à la suite de la disparition d'un enfant chrétien parti pour une promenade. La population grecque orthodoxe de Rhodes accuse la communauté juive de pratiquer le crime rituel. Au début de l'affaire, l'accusation portée contre les Juifs est reconnue par les consuls de plusieurs pays d'Europe, dont le Royaume-Uni, la France, l'Empire d'Autriche, la Suède et la Grèce, même si plus tard, sous la pression de leur diplomatie, certains changent d'avis pour soutenir la communauté. Le gouverneur ottoman de Rhodes rompt avec la longue tradition des gouvernements précédents, consistant à rejeter l'existence des meurtres rituels, et confirme l'accusation. Il fait arrêter plusieurs suspects Juifs dont certains sont torturés et produisent de faux aveux. L'affaire entraîne la fermeture de la totalité du quartier juif pendant douze jours. Les Juifs de Rhodes lancent des appels à l'aide à

leurs coreligionnaires d'Istanbul. Ces derniers font part des détails de l'affaire ainsi que de celle de nature similaire impliquant les Juifs de Damas aux communautés européennes. Au Royaume-Uni et en Autriche, les communautés juives relaient avec succès la cause des Juifs de Rhodes auprès de leurs gouvernements. Ces derniers envoient des protestations officielles à leurs ambassadeurs à Constantinople, condamnant de façon très claire l'accusation de crime rituel. Un consensus est obtenu pour déclarer les accusations infondées. Le gouverneur de l'île de Rhodes se montrant incapable de contrôler certains de ses administrés chrétiens fanatisés, renvoie l'affaire au gouvernement central, qui entame une enquête officielle. En juillet 1840, l'enquête conclut à l'innocence de la communauté juive. Enfin, en novembre de la même année, le sultan Abdülmecit Ier promulgue un décret dénonçant la nature calomnieuse de l'accusation de crime rituel.

David Lasry

La Question

A la fin de la paracha de la semaine, Hachem donne à Avraham la seule mitsva qu'il va lui transmettre directement : la mitsva de la Brit Mila.

D'autre part, le Talmud nous révèle qu'Avraham accomplit toutes les mitsvot de la Torah, même le fait de manger des matsot à Pessah, 400 ans avant la sortie d'Égypte, et même des

commandements MiDérabanane à l'image du érouv.

S'il en est ainsi, comment comprendre qu'Avraham attendit sa 99ème année et le commandement d'Hachem pour pratiquer la Brit Mila ? A l'instar de toutes les autres, il aurait pu la déduire et l'accomplir de lui-même par sa force de compréhension du divin !

Le **Rav de Brisk** répond : il est vrai qu'Avraham comprit chacune des mitsvot de lui-même sans

avoir besoin d'un commandement. Toutefois, la Mila se différencie des autres mitsvot du fait qu'elle est le signe d'une alliance. Or, puisqu'une alliance ne peut être conclue d'une manière unilatérale, Avraham dut attendre la démarche divine lui proposant de sceller une alliance pour que l'accomplissement de cette mitsva puisse avoir tout son sens.

N. P.

Réfoua Chéléma de Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

Or Létsion

L'amour du prochain (3)

Si une personne s'est emportée contre son ami, elle devra par la suite réfléchir à ce qui a pu l'amener à agir de la sorte.

Si elle s'est irritée contre lui à la suite d'un dégât subi, elle devra s'efforcer d'avoir un esprit pur et accepter l'idée que tout le monde lui veut du bien et que ce sont ses fautes qui sont la cause de ce tort. Il faudra faire davantage attention aux disputes vaines, semblables quelquefois à celles que l'on retrouve entre deux enfants dans une cour de récréation. Dans de nombreux cas, les disputes démarrent sur des quiproquos et ne s'amplifient que par le fruit de l'imagination.

De manière plus globale, pour arriver à une dimension où l'on ne ressent pas la peine d'avoir subi un dommage, la personne doit réfléchir aux comptes qu'elle devra rendre après cent-vingt ans. De la même manière qu'un accusé qui se rend au tribunal ne prendra pas la peine de répondre à une personne qui lui aurait causé du tort sur son chemin, son esprit étant très préoccupé par son procès, de même, cet individu ne se focalisera pas sur le mal qu'on lui aura causé.

Enfin, il existe un niveau encore plus élevé : celui qui ne se sentira même pas offensé, car il aime chacun comme lui-même. Ainsi dit Michlé (10,12) : l'amour couvre toutes les fautes. En effet, celui qui aime son ami ne retrouvera chez lui que des qualités et fermera les yeux sur ses défauts. Pour expliquer cela, on peut prendre l'exemple suivant : si deux artistes peintres, à compétences égales, devaient réaliser le portrait d'un enfant de l'un d'entre eux, le père de ce dernier produira forcément une meilleure peinture car, de manière naturelle, l'amour que porte un père pour son fils l'amènera à cacher les défauts et à faire ressortir de manière prépondérante les points positifs de son fils. Ainsi, nous pouvons éviter les disputes inutiles en multipliant l'amour vis-à-vis d'autrui.

(Or Letsion H&M p. 166-167)

Yonathane Haïk

De la Torah aux Prophètes

La Paracha de cette semaine introduit notre tout premier Patriarche : Avraham Avinou. La Torah n'explique pas pourquoi Hachem a jeté son dévolu sur notre ancêtre. Il faut puiser dans le Talmud et les nombreux Midrachim afin de retracer le parcours extraordinaire d'Avraham, de sa recherche de la vérité jusqu'au sacrifice ultime, où il se jeta dans la fournaise d'Our Kasdim pour défendre sa conviction d'un D.ieu unique, alors que Celui-ci ne s'était encore jamais manifesté (directement).

Pourtant, la Torah a préféré retenir la suite du parcours d'Avraham, à savoir, la mission qu'Hachem va lui confier : être le vecteur du monothéisme, afin que tout le monde sache ce que le Maître du monde attend de nous. Et c'est exactement ce point qui est retenu dans la Haftara de cette semaine. En effet, Yéchaya exhorte le peuple à discerner la présence du Créateur au quotidien et à agir en conséquence.

Question à Rav Brand

Les prophètes Yéchaya et Yehézkel sont-ils bien les 2 seuls à avoir eu la vision du Char Céleste ? Pourquoi eux, plus que d'autres ?

Il n'existe pas dans le judaïsme une prophétie « privée », vue uniquement par un seul prophète. Toutes les prophéties sont vues par tous les prophètes de la génération, et un seul reçoit le droit de la publier ; et les autres prophètes le contrôlent s'il dit

tout ou pas (Sanhedrin, 89b). Quant à Yehézkel, si l'image du Char céleste figure avec les détails chez lui plus que chez les autres prophètes, c'est dû au fait qu'il l'avait vu en dehors d'Erets Israël, en Babylonie (Haguiga, 13b), qui généralement n'est pas une terre propice pour la prophétie. D-ieu voulait montrer Son affection et Son attachement au peuple juif, même après la destruction du Temple.

**Pour soutenir Shalshélet
ou pour dédicacer une parution,**

contactez-nous :

Shalshélet.news@gmail.com

La Force d'une parabole

Après sa guerre contre les rois, Avraham s'inquiète que tous les miracles qu'il a vécus lui aient été attribués sur le compte de ses mérites. En effet, déjà ressorti indemne de la fournaise, il vient de vaincre une armée puissante composée de plusieurs rois. Hachem le rassure et lui affirme que tout ce qu'il reçu lui a été donné gracieusement et que ses mérites sont intégralement préservés. (Midrach)

Nous savons pourtant que chaque action de l'homme ainsi que chaque événement qu'il traverse sont savamment gérés par Hachem. Tout est pris en compte dans la récompense, rien n'est laissé au hasard. Il est d'ailleurs interdit de dire qu'Hachem est "Vatrane" c'est-à-dire qu'il

fermerait les yeux sur tel ou tel événement. Comment comprendre ce Midrach qui affirme que les miracles qu'a vécus Avraham lui aient été offerts sans contrepartie ?

La Maguid de Douvna nous l'explique par une parabole :

Un homme nouvellement arrivé dans une grande ville s'adresse à un riche homme d'affaires et lui demande de l'engager à son service. L'employeur potentiel semble intéressé mais ne connaissant pas cet homme, il lui propose de rester quelque temps habiter à ses côtés et de manger à sa table, pour qu'ils aient le temps d'apprendre à se connaître. Il verra bien, ainsi, s'il a affaire à une personne motivée, dévouée et efficace.

A l'issue de cette "période d'essai", satisfait de ce qu'il a vu, il accepte de l'engager et lui rédige un

contrat où apparaît clairement ce à quoi l'employé s'engage et le salaire qui lui est attribué.

Le nouveau patron lui explique alors que contrairement à la première période où il avait le loisir de travailler ou pas, dorénavant, la relation qui les lie est précise et engageante. De son côté également, les repas qu'il proposait au préalable étaient offerts généreusement et n'étaient pas directement liés à ce qu'il produisait. A présent, le salaire est bien déterminé.

Il en est de même pour Avraham, bien qu'on ne lui ait rien imposé, il s'est de lui-même mis au service de son créateur qui lui a offert en échange de nombreux miracles et sauvetages. Ce n'est que plus tard à l'âge de 99 ans où Hachem va le "prendre à Son service" que les comptes seront véritablement comptabilisés et équilibrés.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Mordekhaï est un père qui est prêt à tout pour ses enfants. Sa fille Chirel arrive en âge de se marier et il a un petit problème. Malheureusement, celle-ci souffre de gros boutons sur son visage qui lui causeront beaucoup de tort lors des Chidouhim. Il court donc d'un médecin à l'autre afin de trouver le remède adéquat, mais en vain. Un jour, son ami lui parle d'un vrai professionnel de la peau qui pourra certainement lui trouver la solution même si ses honoraires sont très élevés. Mordekhaï va donc chez ce fameux professeur, Nahman, dont on dit tant de bien. Nahman, qui a l'air de connaître le problème, lui transcrit rapidement un médicament qui coûte très cher. Mordekhaï qui a eu plusieurs mauvaises expériences hésite un peu. Alors, pour le rassurer, Nahman lui propose un bon marché. Il informe Mordekhaï qu'il est prêt à attendre les résultats et que s'ils sont convaincants, Mordekhaï viendra alors le payer. Cela suffit pour le convaincre et Mordekhaï remercie Professeur Nahman. Mais avant de se diriger vers la première pharmacie, il pose une condition au Docteur. Il lui explique qu'il ne le payera qu'à condition que le traitement ne contienne aucunement de la cortisone. Le professeur est étonné et demande si Chirel en est allergique mais le papa répond par la négative mais qu'il n'en utilise jamais car il la pense responsable de beaucoup de maux. Les semaines passent et effectivement Chirel a une nouvelle peau à la surprise mais surtout à la joie de toute la famille. Mais avant de payer Nahman, Mordekhaï décide tout de même de faire analyser la fameuse crème dans un laboratoire. Étonnamment, le laboratoire découvre un peu de cortisone, et même si ce n'est que 0,02%, elle en contient bien. Mordekhaï va donc voir professeur Nahman et l'informe qu'il ne lui payera pas ses honoraires. De son côté, le médecin reconnaît qu'il y a de la cortisone mais explique gentiment à Mordekhaï que ce n'est qu'en infime quantité et que sa fille ne risque rien, d'autant plus qu'elle est en bonne santé et a maintenant une peau de bébé. Qui a raison ?

Le Rav Zilberstein nous enseigne qu'il faudra aller trouver trois spécialistes du sujet et leur demander si une telle quantité risque de causer du tort ou pas à la jeune fille. S'ils pensent qu'effectivement cela pourrait lui causer un quelconque problème même lointain, il sera Patour car il a bien conditionné son paiement. Mais s'ils évaluent que le risque est vraiment trop lointain pour en tenir compte, surtout au vu de l'état de la peau de Chirel, son père devra donc payer car son argument ne tient pas la route. Et même s'il a posé la condition qu'il n'y ait pas de tout de cortisone, ceci était en raison du risque qu'il pensait encourir. Or, les spécialistes nous disent qu'il y a là aucun souci. Il y a lieu de rajouter ici le devoir d'un père de marier sa fille qui inclut aussi le fait de faire en sorte qu'elle trouve un bon parti comme la Guemara Ktouvot (52b) nous apprend. Et donc si les docteurs nous disent qu'il n'y a là quasiment aucun risque, il devra payer ce traitement à sa fille afin qu'elle trouve plus facilement son conjoint et, d'après certains, on pourrait même l'obliger à cela.

En conclusion, on prendra conseil auprès de plusieurs autres spécialistes et s'ils nous informent que le risque est minime et en vaut la chandelle, Mordekhaï devra donc se soucier de l'aspect physique de sa fille et lui payer le traitement car il en va des devoirs du père envers sa fille.

(Tiré du livre Oupiryo Matok, page 412)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Le Roi de Sedom dit à Avram... : Les biens, prends-les pour toi ! Avram dit au roi de Sedom... : Loin de moi ! Seulement ce qu'ont mangé les jeunes hommes et la part des hommes qui sont allés avec moi : Aner, Echkol et Mamré. Eux prendront leur part. » (14,21-24)

Rachi explique que bien que les jeunes hommes sont réellement entrés en guerre et ont participé aux combats alors que Aner, Echkol et Mamré sont restés garder les bagages, Avraham dit qu'ils auront la même part. Rachi ajoute que lorsque David Hamélékh dit à ses hommes : « Telle la part de celui qui est allé au combat, telle la part de celui qui est resté garder les bagages, ils partageront également » (Chmouël 30,24), il l'a appris d'Avraham Avinou car dans le passouk il est dit : "De fait, à partir de ce jour et plus haut, il en fit pour Israël une loi et une règle » (Chmouël 30,25) Du fait qu'il soit écrit "et plus haut" et non "par la suite", cela marque bien que cette règle remonte à Avraham Avinou.

Abraham pose la question suivante :

Lors de la guerre contre Midyan, Hachem dit à Moché : « Tu partageras le butin entre les soldats sortis en guerre et le reste de la communauté » (31,27) Alors d'où Rachi sait-il que David l'a appris d'Avraham ? Peut-être que David l'a appris d'Hachem !?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Midyan a fait du mal à tous les bné Israël. En effet, leur stratagème a coûté la vie à 200 000 bné Israël. Ainsi, la guerre de Midyan est une guerre de vengeance pour venger le peuple. Par conséquent, il est logique que tout le peuple ait le droit au butin de Midyan, car du fait que tout le peuple ait été touché, c'est légitime d'utiliser le butin de Midyan pour dédommager et indemniser tout le peuple.

J'ai trouvé que le Sforno écrit ainsi : "Car cette guerre est une guerre de vengeance sur ce qu'ils ont fait à tout le peuple donc Hachem a voulu que tout le peuple y ait droit..."

On pourrait à présent se poser la question

suivante : Sur le passouk « ...Il arma ses élèves (Hanihav), enfants de sa maison, 318, il poursuivit jusqu'à Dan », Rachi écrit que "ses élèves" c'est en réalité Eliezer qu'il a éduqué (haniho) dans l'étude de la Torah. Rachi écrit également que 318 c'est Eliezer qui a pour guématria 318.

Il ressort de Rachi que c'est uniquement Eliezer qui a fait la guerre. Ainsi, comment David Hamélékh peut-il apprendre d'Avraham Avinou ? Pourtant, on peut dire que si Aner, Echkol et Mamré ont partagé le butin avec les élèves d'Avraham Avinou, c'est parce que ces derniers n'ont pas fait la guerre autant que Aner, Echkol et Mamré !?

Dans un premier temps, on pourrait proposer

la réponse suivante : Dans notre verset, les serviteurs d'Avraham représentent en réalité Eliezer. Même si Rachi ne le dit pas, il l'a déjà dit

plus haut et donc David Hamélékh peut en déduire cette règle. En effet, Eliezer qui a combattu sur le champ de bataille, partage le butin avec Aner, Echkol et Mamré qui n'étaient pas sur le champ de bataille mais qui gardaient les affaires.

En approfondissant, on pourrait proposer la réponse suivante :

Beaucoup de commentaires demandent : Pourquoi Rachi explique-t-il que les 318 élèves armés représentent Eliezer ? Ce n'est pourtant pas le sens simple du passouk !?

Le Béer Bessadé répond :

Car à la fin du passouk, il est écrit "il poursuivit Jusqu'à Dan" au singulier donc c'est Eliezer seul.

Mais on pourrait se demander :

Alors pourquoi au début du passouk ne dit-on pas clairement que c'est Eliezer ?

On pourrait proposer la réponse suivante :

En réalité, il a effectivement pris 318 élèves armés mais c'était juste en tant qu'Hichtadlout ou, comme le dit le Gour Arié, pour cacher le miracle. Ainsi, ils étaient juste présents mais en pratique celui qui a poursuivi et fait la guerre réellement c'est uniquement Eliezer. C'est lui qui a fait tout seul le travail des 318 soldats armés, d'où la même guématria 318. Ainsi, David peut apprendre cette règle d'Avraham car Aner, Eshkol et Mamré n'étaient pas sur le champ de bataille alors que les 318 y étaient et malgré cela, ils ont partagé équitablement.

Également, de la manière que la Torah nous enseigne cette règle, on peut en déduire la raison. Car a priori cette règle est difficile à comprendre car la logique dirait que ceux qui ont combattu sur le champ de bataille au péril de leur vie mériteraient le butin. Mais cette logique est basée sur le fait qu'on pense que ce sont les soldats et les armes qui ont amené la victoire.

Ainsi, à travers cette guerre d'Avraham, la Torah nous enseigne que la victoire est donnée uniquement par Hachem grâce au mérite de l'étude de la Torah.

En effet, Rachi écrit que "il a armé ses élèves..." peut se traduire par "il a éduqué Eliezer dans l'étude de la Torah", cela signifie qu'à nos yeux on voit des soldats armés mais en réalité, au fond, c'est l'étude de la Torah d'Eliezer qui a mené la guerre et qui a donné la victoire. Ainsi, la victoire de la guerre c'est l'association des armes en tant qu'Hichtadlout et dissimulation du miracle avec le mérite de l'étude de la Torah qui sont le mérite par lequel Hachem donne la victoire.

Ainsi, les 318 soldats armés ont la même guématria qu'Eliezer qui étudie la Torah.

C'est pour cela que David répond à ses hommes que puisque c'est Hachem qui nous donne la victoire : « Telle la part de celui qui est allé au combat, telle la part de celui qui est resté garder les bagages, ils partageront également » (Chmouël 30,24)

Mordekhai Zerbib